

Réf: Dossier N° 010387

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAYOMI SERVICES »

Siège social ABIDJAN C.ommune COCODY Abatta cité du port autonome d'Abidjan, lot 53, 22 BP 54O ABIDjAN 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAYOMI SERVICES »

Objet : - Vente de matériels médicaux-
Transfert d'argent-

Prestations de services.Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : ABIDJAN C.ommune COCODY Abatta cité du port autonome d'Abidjan, lot 53, 22 BP 54O ABIDjAN 22

Gérant : M YAO KOFFI THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01886 du 16/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13291/GTCA/RC/2021 du 16/06/2021

